



RÈGLEMENT DES DESCENTES D'ÉTÉ CANOË GRENOBLE - 2021

Article 1 – Organisation

« Canoë Grenoble » sont des descentes de l'Isère en canoë organisées par l'association Aviron Grenoblois, située au 37-39 Quai Jongkind à Grenoble (38000). Elles ont lieu du 8 juillet au 30 septembre 2021 (dates et horaires variant selon les parcours).

Dans le cadre de « Canoë Grenoble », l'organisation :

- fournit le règlement et le matériel nécessaire aux descentes « Canoë Grenoble ».
- met tout en œuvre pour garantir la sécurité des participants. Toutes les sorties sont encadrées par des moniteurs professionnels sauf le parcours « Aventure ».
- décline toutes responsabilités en cas de détérioration, de perte ou de vol des effets personnels des participants.

Article 2 – Lieux et dates des stages

Les stages sont dispensés à Grenoble, sur l'Isère, à partir de 2 bases nautiques de l'Aviron Grenoblois :

- Base de l'Île Verte (37-39 Quai Jongkind, 38000 Grenoble).
- Base du Pont d'Oxford (1 allée Rose Valland, 38000 Grenoble).

Dates et horaires prévisionnels des parcours « Canoë Grenoble » (soumis à modification éventuelle) :

- **Parcours Initiation** : du 16 juillet au 24 septembre, tous les vendredis à 18h.
- **Balade Culturelle** : du 10 juillet au 28 août, tous les samedis à 10h.
- **Descente Nocturne** : du 8 juillet au 15 juillet, les jeudis à 20h30 ; du 15 juillet au 3 août, les mardis, jeudis et samedis à 20h30 ; du 5 au 31 août, les mardis, jeudis et samedis à 20h00 ; du 4 au 30 septembre, les mardis, jeudis et samedis à 19h30.
- **Parcours Découverte** : du 8 juillet au 22 août les jeudis, vendredis, samedis et dimanches ; du 26 août au 5 septembre, les jeudis, samedis et dimanches ; du 11 au 25 septembre, les samedis et dimanches.
Parcours Court (5km) : À 16h30 le jeudi, vendredi, samedi, dimanche + à 11h30 le dimanche
Parcours Classique (10km) : À 15h30 le jeudi, vendredi, samedi, dimanche + à 10h30 le dimanche
Parcours Long (20km) : À 14h00 le jeudi, vendredi, samedi, dimanche + à 9h le dimanche

Les départs des parcours s'effectuent à la base nautique de l'Aviron Grenoblois à l'Île Verte (39 Quai Jongkind, 38000 Grenoble) sauf les parcours Classique et Long du Parcours Découverte, dont les départs sont au niveau de la Passerelle de Meylan (aussi appelée Passerelle de l'Île d'Amour) côté Domaine Universitaire pour le Classique et au niveau du Bois français pour le Long.

Pour tous les participants, l'arrivée a lieu à la base nautique de l'Aviron Grenoblois au Pont d'Oxford (1 allée Rose Valland, 38000 Grenoble). L'organisation ne prend pas en charge le transport entre les deux sites excepté pour le Parcours Long du Parcours Découverte où il est possible de réserver le transport jusqu'au Bois français.

Article 3 – Inscriptions

Les équipes sont constituées de 1, 2, 3 ou 4 personnes par bateau : homme, femme ou enfant. L'inscription est ouverte à toutes personnes de 10 ans minimum attestant savoir nager au moins 25 mètres et s'immerger. Les participants de moins de 16 ans devront avoir un co-équipier âgé de plus de 18 ans (excepté un groupe de jeune lors d'une descente organisée par une structure d'accueil). Une autorisation parentale obligatoire sera demandée pour les mineurs non accompagnés.

L'inscription des participants s'effectue sur Internet sur le site <https://canoe-grenoble.com>. La plateforme de réservation est gérée par le prestataire BilletWeb, qui dispose de ses propres Conditions Générales de Vente, que le participant devra accepter avant le paiement. Le règlement de la réservation se fait par carte bancaire, sans inscription ou création de compte préalable.

Les tarifs appliqués par « Canoë Grenoble » sont les suivants :

Parcours Initiation : 20 € / personne. Tarif réduit : 18 € (jeune -16 ans).

Balade Culturelle : 22 € / personne. Tarif réduit : 19 € (-16 ans et groupe dès 6 personnes).

Descente Nocturne : 22,5 € / personne.

Parcours Découverte :

- Parcours Court (5km) : 16 € par personne.
- Parcours Classique (10km) : 20 € par personne. Tarif réduit : 16 € (-16 ans et groupe dès 6 personnes).
- Parcours Long (20km) : 27 € par personne avec transport, 25 € par personne sans transport.

Article 4 – Sécurité

Les descentes de « Canoë Grenoble » s'effectuent avec un encadrement adapté, ou sans encadrement pour les descentes en autonomie (Parcours Découverte).

La traversée se déroule en conformité avec les règles de navigation. L'organisation attire la vigilance des participants sur les exigences requises pour réaliser une descente de rivière en canoë dans les meilleures conditions de sécurité. Les participants seront appelés à naviguer sur des eaux ne répondant pas aux normes de qualité baignade et acceptent les conséquences éventuelles d'un chavirage.

Chaque participant atteste sur l'honneur savoir nager sur une distance de 25 mètres avec immersion temporaire de la tête.

Article 5 – Le matériel

Une tenue et des chaussures de sport fermées sont obligatoires (un short et un tee-shirt sont suffisants).

Le matériel de navigation sera fourni par l'organisation : canoë, pagaie, gilet de flottabilité, casque et bidon étanche.

Article 6 – Les assurances

L'organisation souscrit une police d'assurance garantissant la responsabilité civile de l'organisation et des participants à l'égard des dommages matériels et corporels causés aux tiers. Police d'Assurance : MAIF N°1 775 135N

Article 7 – Modifications et annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler ou reporter une descente de « Canoë Grenoble » sans préavis, si elle juge les conditions de navigation dangereuses pour les participants (notamment orages et crues).

Article 8 – Droit à l'image et données personnelles

En s'inscrivant à « Canoë Grenoble », chaque participant autorise la diffusion des images prises dans le cadre d'un des parcours sur lesquelles il pourrait figurer, et cède ses droits à l'Aviron Grenoblois sur toutes photos qu'il pourrait lui transmettre.

Dans le cadre du RGPD, le participant autorise l'Aviron Grenoblois à conserver des informations personnelles durant deux ans afin de pouvoir le contacter et lui proposer des activités organisées par le club.